



BAPTEME À L'UNITÉ PASTORALE DES SEMEURS

St-Éphrem d'Upton/ Ste-Hélène/St-Liboire/St-Simon/St-Valérien/St-Jean-Baptiste de Roxton Falls

Renseignements importants à l'intention des personnes qui veulent présenter un enfant pour être baptisé à la paroisse St-Éphrem d'Upton ou Ste-Hélène ou St-Liboire ou St-Simon ou St-Valérien ou St-Jean-Baptiste de Roxton Falls

1) Inscription à la démarche

Il est bon de faire la démarche quelques mois avant la célébration entrevue. Si c'est le premier enfant * pour qui vous demandez le baptême, vous téléphonez à Maryse Rivard et Luc Noël au 450-549-2289. Avec eux vous prendrez connaissance des engagements que suppose le baptême d'un enfant, vous déterminerez la date de la célébration, vous serez invités à vivre une rencontre communautaire de préparation et on complètera les renseignements nécessaires pour les registres. Si c'est un deuxième enfant * pour qui vous demandez le baptême, vous téléphonez à Claire Bisson et Yves Taillon au 450-793-4784 . Avec eux vous déterminerez la date de la célébration, vous serez invités à une rencontre communautaire d'approfondissement sur le baptême et on complètera les renseignements nécessaires pour les registres. Si c'est un troisième enfant ou plus pour qui vous demandez le baptême, vous téléphonez à Chantal Gilson au 450-549-4201 qui prendra rendez-vous pour l'inscription. On complètera les renseignements nécessaires pour les registres et on vous communiquera différentes informations. Pour un enfant d'âge scolaire, vous téléphonez à Louissette et André Petit au 450-793-2773. Avec eux vous prendrez connaissance de la démarche à vivre. La préparation se vivra sur quelques mois avec l'enfant et les parents.

2) Rencontres préparatoires

Vous êtes invités à participer activement à la rencontre communautaire de préparation ou d'approfondissement selon que vous présentez un premier ou un deuxième enfant. Habituellement la rencontre pour les parents qui présentent un premier enfant se vit à la sacristie de l'église St-Éphrem d'Upton et pour ceux qui présentent un deuxième enfant à la sacristie de l'église St-Liboire (ça peut varier selon la disponibilité des intervenants). Évidemment cette rencontre est indispensable (obligatoire) avant de vivre la célébration du baptême. Pour les parents qui présentent un troisième enfant ou plus, vous serez visités par Chantal Gilson. C'est important de vivre cette rencontre au moins un mois avant la célébration du baptême car

il faut du temps pour communiquer les renseignements nécessaire à la paroisse où se vivra le baptême pour compléter les registres.

3) La célébration communautaire des baptêmes se vit :



Premier dimanche du mois à 14h00 à l'église Ste-Hélène et à l'église St-Simon

Deuxième dimanche du mois à 14h00 à l'église St-Éphrem d'Upton et à l'église St-Jean-Baptiste de Roxton Falls

Troisième dimanche du mois à 14h00 à l'église St-Liboire

Quatrième dimanche du mois à 14h00 à l'église St-Valérien.

(Les 4 mois où il y a un cinquième dimanche, il n'y a pas de baptême.)

Le prêtre est le ministre ordinaire du baptême. Ici dans L'Unité des Semeurs, il se peut que Lyse Tremblay, ministre extraordinaire du baptême préside la célébration du baptême.

4) Baptême à l'occasion de la messe dominicale



Il est également possible de vivre le baptême à l'occasion de la messe dominicale. Celui-ci est intégré à la célébration de l'eucharistie. Il peut arriver qu'un événement particulier se vive à la messe dominicale : fêtes diverses, pèlerinage au cimetière, première communion, etc. Il faudra prévoir un autre moment.

5) Préparation immédiate de la célébration du baptême

Il vous est suggéré de porter cet événement important dans votre prière personnelle et familiale. Vous pouvez compter sur la solidarité spirituelle de la communauté chrétienne dans votre rôle d'éducateur de la foi.

6) Offrande à l'occasion du baptême

Il n'y a pas de tarif fixe pour la célébration du baptême. Par compte, dans le diocèse de St-Hyacinthe on suggère un don de \$30,00 à votre paroisse pour apporter votre soutien aux exigences administratives de celle-ci. Vous pourrez déposer votre don dans le panier qui sera disponible à l'église ou faire parvenir un chèque à votre paroisse.

**P.S. Est considéré un 1er enfant ou un 2^e enfant pour la présentation au baptême, le 1er enfant ou un 2^e enfant qu'un couple a ensemble. L'un ou l'autre du couple peut avoir un ou des enfants d'une autre union.
Exemple : Marie est mère pour la 3^e fois. Jos est père pour la 2^e fois. Pour Marie et Jos, le nouveau-né est le premier enfant de leur couple. Donc on communique avec le couple qui accueille les demandes pour un 1^{er} enfant.*

Responsables de la pastorale du baptême à l'Unité des Semeurs

Maryse Rivard et Luc Noël (1^{er} enfant)

Claire Bisson et Yves Taillon (2^e enfant)

Chantal Gilson (3^e enfant et +)

Louissette et André Petit (enfant d'âge scolaire)

Jeannine Vaillancourt et Gaétan Lapointe (suivi au baptême)

Yvon Alix, prêtre

Adam Laskarzewski, s.v.d.

Lyse Tremblay, agente de pastorale